



ROYAL BAKING POWDER

Absolument pur. Foudre faite avec la crème de tartre de France pur.

COUR MARTIALE

Affaire du Général Eagan.

Washington, 26 janvier—Quand le cour martial a été réuni de nouveau, le juge-avocat Davis a déclaré qu'il désirait soumettre formellement le témoignage du général Miles, tel qu'il a été reçu, pour éclairer les débats. C'est sur ce témoignage que repose toute la poursuite.

De son côté M. Worthington, avocat du général Eagan, a lu plusieurs documents qui ont une connexion directe avec les témoignages lus à la séance d'hier; entr'autres la correspondance entre le général Miles et le général Eagan, par l'intermédiaire de l'adjutant général. Ce dernier demandait si l'entrevue publiée dans le journal de New York, dans laquelle il était dit que le général Miles avait sévèrement critiqué le commissariat général, devait faire autorité.

Il a été aussi lu des extraits de l'entrevue en question. Le Col. W. L. Alexander, du département des subsistances, a été le premier témoin entendu, au nom de la défense.

Il est revenu, dit-il, de la Jamaïque à Washington le matin du jour où le général Eagan a fait sa déposition devant le comité d'enquête. Le général Eagan parcourait à son hôte les documents relatifs à son témoignage, et il manifestait une grande excitation. Il maniait les papiers avec une agitation nerveuse. Le témoin ne l'a jamais vu si agité; cet état nerveux était tel, que le colonel Davis, qui était présent, demanda si le général n'était pas malade.

Le général Merritt a demandé au témoin si, à sa connaissance, le général Eagan avait consulté quelqu'un sur la nature du témoignage qu'il allait présenter. Le colonel Alexander a répondu qu'il avait lieu de croire que le général Eagan ne l'avait pas fait.

Le colonel Geo. B. Davis, commissaire général assistant, a été ensuite appelé. Le témoin a lu des rapports intimes avec le général Eagan, pendant plusieurs mois. Il était dans le bureau, le jour où le général Miles a fait son témoignage devant la commission. Assis à côté de lui, le général Eagan a vu la publication de son témoignage, et il a éprouvé une vive agitation. Il a écrit au général Miles lui demandant ce qu'il y avait de vrai dans tout cela. Il était tellement agité qu'il lui était impossible de vaquer à ses occupations ordinaires.

La veille du jour où il a comparu devant la commission, le général a lu au témoin son témoignage; celui-ci l'a pris le mot de modifier son langage; mais il ne pouvait entendre la raison; il parcourait le bureau avec agitation, disant qu'il ne changerait rien. A tout moment, des feuilles publiques qui attaquaient sa conduite, lui étaient apportées et redoublaient son excitation; suivant une de ces feuilles, c'était un lieutenant, qui avait, pour de l'argent, laissé distribuer une nourriture malsaine aux soldats.

Pendant toutes ces journées, le général Eagan est resté complètement incapable de remplir ses fonctions. Jusque là, il avait été un rude travailleur. Jamais il n'avait donné signe de nervosité. C'était un officier parfaitement honnête, qui avait à cœur le bien des soldats autant et plus que qui que ce fut à la connaissance du témoin. Le témoin n'a pas été consulté pendant que le général préparait son témoignage. Une seule fois, l'accusé lui a demandé ce qu'il pensait de ce qu'il avait écrit; le témoin lui a répondu qu'il avait très bien relaté les accusations dont il était l'objet, mais il l'avait, en même temps, pris de médifier les termes qu'il employait. Le général ne voulait rien entendre. Le témoin avait l'intention de revenir sur ce sujet et d'obtenir du général quelque modification à sa déposition, mais l'occasion ne s'en est pas présentée.

Le secrétaire Alger devant la commission d'enquête.

Washington, 26 janvier—Le secrétaire Alger s'est présenté aujourd'hui devant la commission d'enquête sur la conduite de la guerre. Il a nié qu'il eût jamais été intéressé dans des camps ou dans les approvisionnements fournis au gouvernement pendant la guerre. Toutes les plaintes ont fait l'objet d'une enquête, a dit le secrétaire, et si on a découvert des déficiences dans le service, elles n'étaient que des déficiences inhérentes à la création soudaine d'une grande armée.

Le général Eagan devant la Cour martiale.

Washington, 26 janvier—Le trait saillant des procédures d'aujourd'hui à la cour martiale a été le témoignage dramatique, à beaucoup de points de vue malgré son calme intense, du commissaire général Eagan lui-même. Quinze ou vingt personnes et une douzaine de correspondants de journaux avaient seuls été admis dans la salle.

Plusieurs témoins ont d'abord été entendus. Le général Eagan a écouté avec attention et à plusieurs reprises s'est entretenu à voix basse avec ses avocats. Il était en grand uniforme, mais ne portait pas l'épée. Son appel à la barre des témoins a causé quelque surprise, car on pensait qu'il ne serait appelé que plus tard.

A l'appel de son nom le général Eagan s'est levé et, en arrivant à la barre, a prêté serment devant le juge-avocat. Il a d'abord raconté sa carrière dans l'armée, et on a vu que son système de défense comprenait une extrême provocation et un désir de justification ayant amené un état de nervosité sérieuse le rendant, dans une certaine mesure, irresponsable.

Il est devenu évident, aussi, que la défense s'appuiera, sur l'immunité promise par le Président, comme applicable au général Eagan à propos de sa déposition devant la commission d'enquête, et qu'elle maintiendra que la cour martiale n'avait pas juridiction en la matière. Quand le général Eagan a commencé le récit des diffamations du général Miles il a élevé la voix, tout en conservant une parfaite énonciation. Il a parlé de critiques des journaux, critiques provoquées, a-t-il dit, par la déposition du général Miles, d'une façon profondément impressionnante et dramatique. Ses yeux étaient remplis de larmes et sa voix tremblait. Il a fait sur beaucoup de assistants une impression décidément favorable.

Après l'ajournement plusieurs membres de la cour lui ont serré la main et lui ont demandé amicalement des nouvelles de sa santé.

Navire en danger.

Astoria, Oregon, 26 janvier—Un message spécial de Canon Beach annonce qu'un grand voilier à quatre mâts est sur le point d'être jeté à la côte à Silver Cliffe, au-dessous de Seaside. Il n'y a pas de vent, et on suppose que le bâtiment est entraîné par un courant. L'équipage a tiré le canon et est sur le point d'abandonner le navire.

Mort subite de l'ancien attorney général Garland.

Washington, 26 janvier—L'ancien attorney général Augustus H. Garland a été frappé d'apoplexie aujourd'hui à midi 15 pendant qu'il plaidait devant la Cour Suprême des Etats-Unis. Il est mort au bout de dix minutes.

Cet incident tragique s'est produit avec une soudaineté telle qu'il a changé le calme et la dignité habituels du tribunal en une confusion temporaire pendant le transport du mourant dans un appartement voisin.

A midi, à l'ouverture de l'audience, M. Garland avait continué sa plaidoirie dans le cas de Townson contre Moore, plaidoirie qu'il avait commencée hier. Tous les membres de la cour, à l'exception des juges Brewer et White, étaient présents.

M. Garland parlait avec calme, sans aucun signe d'excitation et sans efforts. Il venait de donner lecture d'un texte de loi et d'ajouter: ceci, honorables juges, est ce que nous maintenons, quand on le vit lever la main; en même temps il poussait un grand soupir. Puis il s'inclina de côté, renversa une chaise et tomba lourdement sur le plancher en poussant de grands soupirs.

Son collègue, M. Franklin Mackey, d'autres avocats et des fonctionnaires se précipitèrent vers M. Garland, lui levèrent la tête, enlevèrent ses chaussures et lui firent boire un peu d'eau.

Un paleur mortelle s'était répandue sur les traits du mourant. Dans l'appartement du général son chef M. Kenney, M. Garland fut placé sur un sofa. Le sénateur Gallinger, qui est médecin, a vu du premier coup d'œil que l'attaque d'apoplexie était fatale. En effet, dix minutes après avoir été frappé M. Garland roula le dernier soupir.

Pendant ce temps le tribunal avait remis à plus tard la continuation des débats de l'affaire dans laquelle M. Garland était engagé et expédiait d'autres affaires. La nouvelle de la mort tragique de M. Garland s'est promptement répandue dans le Capitole, et de nombreux sénateurs et représentants sont arrivés en toute hâte à la Cour Suprême.

Les deux sénateurs de l'Arkansas, MM. Berry et Jones, ont les premiers, vu le corps du défunt. D'autres personnages éminents dans les cercles du parlement, de la magistrature et du bureau ayant été en rapport avec l'ancien attorney général pendant sa longue et remarquable carrière publique se sont également présentés.

La carrière de M. Augustus Hill Garland.

Washington, 26 janvier—Augustus Hill Garland était né dans le comté de Tipton, Tennessee, le 11 juin 1832. Il n'avait pas encore un an que ses parents allaient s'établir dans l'Arkansas. C'est aux collèges de St-Marie et St-Joseph, dans le Kentucky, qu'il reçut son éducation. Il continua ses études de droit dans l'Arkansas et fut admis au barreau en 1852. Il s'établit plus tard à Little-Rock. En politique il se rangea du parti des Whigs et fut nommé en 1860 électeur présidentiel sur la liste Bell et Everett. Il s'opposa à l'ordonnance de sécession à la convention de l'état de l'Arkansas, mais quand elle fut adoptée il épousa la cause du Sud et fut nommé membre du Congrès provisoire qui se réunit à Montgomery en mai 1861. Il fut élu député au premier Congrès confédéré et envoyé subsequmment au Sénat, où il siégeait quand la Confédération s'écroula.

En 1865 il adressa à la Cour Suprême des Etats-Unis une pétition pour obtenir le droit d'exercer sa profession sans prêter le serment de fer, en présentant des arguments qui firent décider la question en sa faveur.

M. Garland fut élu sénateur des Etats-Unis pour le terme commençant le 4 mars 1867, mais il ne lui fut pas permis de siéger. En 1874, après avoir rempli par intérim les fonctions de secrétaire d'état, il fut élu gouverneur de l'Arkansas, d'après la nouvelle constitution.

Au mois de janvier 1876 la législature de l'Arkansas l'envoya siéger au Sénat des Etats-Unis, et il fut réélu en 1885. Il siégea jusqu'au 5 mars 1885, date à laquelle il assumait ses fonctions d'attorney général dans le cabinet du président Cleveland.

Une place de juge à la Cour Suprême fut offerte à M. Garland, mais il la refusa. A la fin de la présidence de M. Cleveland, M. Garland se retira de la politique et exerça sa profession d'avocat à Washington, où il plaida principalement devant la Cour Suprême des Etats-Unis.

Départ de l'amiral Kautz pour Apia (Samoa.)

New York, 26 janvier—Une dépêche de Washington dit: Le contre-amiral Kautz a reçu l'ordre de commencer, dès son arrivée à Apia, sur la Philadelphie, une enquête sur toutes les affaires de Samoa et d'en faire le rapport au Département d'Etat.

Une fois en possession des faits, bien constatés, le département pourra poursuivre ses réclamations devant le gouvernement allemand, par l'intermédiaire de l'ambassadeur White, en supposant que le rapport de l'amiral confirme les dépêches du consul Osborne.

Ici, on croit que, en vertu des ordres télégraphiés à l'amiral Kautz, le "Philadelphie" partira jeudi de Santiago, ensuite Apia, via Honolulu. Une seule cause pourrait retarder ce départ, c'est que l'ingénieur en chef Bates ne soit pas à son poste à temps pour le nom du représentant Barr. Celui-ci a répliqué: Vous êtes un infâme menteur.

Dans son rapport le grand jury déclare que l'argent a été employé des deux côtés, mais que les preuves ne sont pas suffisantes pour motiver des accusations.

Le départ du croiseur "Philadelphia" pour Apia.

Washington, 26 janvier—Le département de la marine est averti que le croiseur "Philadelphia" a complété sa provision de charbon à San Diego et qu'il est prêt à partir aujourd'hui ou demain pour Apia, Samoa, conformément à l'ordre du gouvernement envoyant le navire pour protéger les intérêts des Etats-Unis dans cette partie du Globe. Dans son voyage le croiseur touchera à Honolulu pour prendre des provisions fraîches.

Comme la coque du navire n'a pas été nettoyée depuis longtemps, il sera impossible d'obtenir une grande vitesse, de sorte que le croiseur n'arrivera guère avant la fin de février à destination.

M. Von Holleben, ambassadeur d'Allemagne, s'est rendu aujourd'hui chez le secrétaire Hay. On présume que ces messieurs ont de nouveau échangé leurs vues au sujet des complications dans les îles Samoa, complications dont on ne connaît pas la nature.

Mais d'après les dépêches de Berlin on suppose que les deux gouvernements attendent des informations exactes sur ce qui s'est passé à Apia pendant les troubles avant de prendre des mesures.

A la législature de l'Arkansas.

St-Louis, Missouri, 26 janvier—Dépêche spéciale de Little-Rock, Arkansas, au "Post-Dispatch": Cette après-midi, la législature de l'Arkansas a adopté une résolution exprimant des regrets à l'occasion de la mort de l'ancien attorney général Garland, et s'est ajournée en marque de respect pour la mémoire du défunt.

Dans la résolution il est demandé que les préparatifs des funérailles soient laissés à la législature de l'Arkansas et qu'elles aient lieu à Little-Rock.

INVITATION ANGLAISE.

Washington, 26 janvier—M. Long, secrétaire de la marine, a reçu du maître de Torquay, Angleterre, une très cordiale lettre invitante l'escadre américaine des eaux européennes à visiter ce port. En même temps, le maire de Torquay félicitait chaudement la marine américaine pour les succès remportés durant la guerre avec l'Espagne.

Dans sa réponse, le secrétaire Long exprime son appréciation de l'invitation et dit qu'aucun préparatif n'est encore fait pour l'envoi d'une escadre dans les eaux européennes, mais qu'au cas de l'envoi ultérieur d'une escadre il se rappellera l'invitation du maire de Torquay.

L'opinion du représentant Grosvenor.

Washington, 26 janvier—Au cours de ses remarques, aujourd'hui à la Chambre des Représentants, J. Grosvenor, de l'Ohio, a dit que le Président ne pouvait pas usurper l'autorité du Congrès; qu'il n'avait rien à voir dans la disposition future des Philippines; que le Congrès devait seul décider; qu'il ne pouvait que prendre militairement possession des îles pour soumettre ensuite la question au Congrès.

Amenités parlementaires.

Minneapolis, Minnesota, 26 janvier—Une dépêche spéciale de Helena, Montana, au "Journal", annonce que le sénateur White, qui a montré au commencement de la session \$30,000 versés comme pot-de-vin, a causé une sensation aujourd'hui en accusant ouvertement de corruption tous ceux qui ont voté pour Clerk. Il a mentionné le nom du représentant Barr. Celui-ci a répliqué: Vous êtes un infâme menteur.

Dans son rapport le grand jury déclare que l'argent a été employé des deux côtés, mais que les preuves ne sont pas suffisantes pour motiver des accusations.

Retour de soldats convalescents aux Etats-Unis.

Washington, 26 janvier—De Manila le général Otis a envoyé au département de la guerre la dépêche suivante: 26 janvier—Le transport Zealandia est parti hier pour San Francisco avec cent vingt-quatre officiers et soldats.

On dit au département de la guerre que ces passagers sont des convalescents. Cette dépêche, comme la précédente du général Otis, est considérée satisfaisante par les autorités de Washington, car elle ne fait pas mention d'un changement dans la situation à Manila. Le général eut certainement annoncé toute manifestation des insurgés.

Six hommes brûlés par la vapeur à bord du croiseur New-York.

New York, 26 janvier—Pendant qu'ils travaillaient dans une des chambres de chauffe du croiseur New York, qui est actuellement en cale sèche à l'arsenal de Brooklyn, six hommes ont été aujourd'hui brûlés par la vapeur qu'on a laissé inopinément échapper de la chaudière. L'un d'eux, le chauffeur John J. Sun, pourra peut-être pas survivre à ses blessures. Les autres se rétabliront, croit-on.

A la Chambre des Représentants.

Washington, 26 janvier—Le troisième jour de la discussion du projet de loi sur la réorganisation de l'armée et l'augmentation de l'effectif s'est écoulé sans incident notable.

STANDARD GUANO AND CHEMICAL MFG CO. Fertilisateurs d'Os Bruts de Première Qualité. Pour le Coton et le Maïs, Canes à Sucre, Légumes, Riz, Arroz, Arbres Fruitiers, etc. No 714 RUE UNION - Nouvelle-Orléans, Lne. ACHETEURS D'OS.

MAGASIN AGRANDI! D'AUTRES MARCHANDISES!! LE MEILLEUR CHOIX!! En Montres, Pendules, Diamants et autres Pierres Précieuses, Bijoux des derniers dessins, Argent Massif et Objets en Plaque d'Innumérables dessins, Verre taillé, Canes et Ombrelles avec manches d'Or, Portemonnaies, Lunettes en or, Statues, Portepapiers, Crayons et Papiers en or et argent, etc. Montres, Pendules, Bijoux et Argenterie réparés, et argenterie et dorures faites avec soin. CHEZ Frantz Bros. & Co., BIJOUTIERS, No 129 RUE BOURBON, PRES CANAL.

M. Grosvenor, représentant de l'Ohio, a prononcé un discours dont de nombreux passages sont, à tort ou à raison, considérés comme des attaques contre les vues du Président.

Séance de nuit à la Chambre des Représentants.

Washington, 26 janvier—A la séance de nuit M. White, républicain de la Caroline du Nord, le seul représentant de couleur à la Chambre, a prononcé un discours d'une heure contre les systèmes d'élections établis dans le sud.

MM. Talbot, Bartlett et Lewis, démocrates de la Géorgie, Kitchen, démocrate de la Caroline du Nord, et Lamb, démocrate de la Virginie, ont parlé contre le projet de loi sur la réorganisation de l'armée.

A Berlin.

Londres, 27 janvier—Le correspondant du "Standard" à Berlin dit que M. White, ambassadeur des Etats-Unis en Allemagne, a eu mercredi une conversation cordiale avec Herr Von Buelow, ministre impérial des affaires étrangères, au sujet de la question de Samoa.

Il est évident, dit le correspondant, qu'aucune difficulté ne surgira.

MALADES! Vous qui souffrez de RHUMATISMES, DOUleurs, GOUTTE, SCIATIQUE, NEURALGIE, MIGRAINE, etc. Et autres Maladies Rhumatismales. VOUS SEREZ GUERIS RADICALEMENT PAR POLYNICE OIL. Le plus puissant traitement. Seul et unique remède mis au monde qui soit admis et en usage dans les principaux Hôpitaux. Milliers d'attestations. — Guérison certaine, jamais d'insuccès. Envoi franco contre 50 cents en timbres ou mandats-postes. Dr Alexandre, Spécialiste de Paris, 1218 G. ST. N. W. Washington, D. C.

Feuilleton

—DE—

L'Abeille de la N. O.

No 48 Commencé le 3 Déc. 1888

LE COLLIER D'ÉMERAUDES.

PAR EDMOND FORCHER.

SECONDE PARTIE.

L'HYPNOTISEE.

XVI

Suite.

M. Chazotte déclara sévèrement: —J'interrogerai tout à l'heure la fille Cheminais. Nous verrons ce qu'elle dira de votre roman.

Dorizon se bûta de répondre: —Parbleu, monsieur le juge d'instruction, dans la fureur qu'elle éprouve contre moi, elle est bien capable de dire que je n'étais pas avec elle cette nuit-là! Ce ne serait pas la première fois qu'une femme, par dépit et par vengeance, essaierait de faire couper le cou d'un homme!... Le magistrat instructeur sourit.

—Toi, mon gaillard, pensait-il, ton histoire est assez bien machinée; mais tu viens de laisser passer le bout de l'oreille.

Dorizon s'écria dramatiquement: —Ah! les femmes!... les femmes!... Que vais-je devenir, avec les deux que j'ai là, acharnées contre moi, de l'autre côté de ce mur!...

Pendant l'es doléances de l'inculpé, M. Chazotte avait aiguisé un nouvel argument: —Puisque vous vous prétendez si innocent, comment se fait-il que vous vous soyez efforcé, pendant tout le procès, et avec tant d'ardeur, de vous soustraire aux recherches de la justice?

—C'est que je n'étais pas tranquille au sujet des deux émeraudes que j'avais prises. Je ne tenais pas à comparaitre devant la justice, même sous la simple inculpation de vol. Puis, le procès était embrouillé; les soupçons auraient pu se porter sur moi pour l'assassinat. C'est justement ce qui arrive aujourd'hui. Mes craintes étaient donc assez fondées.

—Vous dites que vous avez lu attentivement les journaux pendant les débats? —Oui, monsieur. Vous comprenez que cela m'intéressait. —Vous connaissez alors les détails qui ont été apportés par un témoin de la défense, le nommé Brisefer? —Je les connais. —Vous savez qu'un morceau de papier brûlé a été trouvé sous le lit d'Adèle, et que ce fragment portait encore quelques mots visibles, qui avaient évidemment trait à des recommandations de prudence? —Je n'ai plus aucune raison de le cacher. C'était une lettre que j'avais écrite à Adèle pour lui révéler le danger que nous courions.

—Comme je ne voulais pas lui parler des émeraudes que j'avais dérobées, je lui écrivais que nous pourrions nous trouver compromis dans l'assassinat, qu'il valait mieux rester un mois ou deux sans nous voir. Je lui recommandais de brûler ma lettre et de ne m'écrire sous aucun prétexte. Elle a eu peur et n'a pas manqué de m'écrire.

—C'est vous également qui êtes venu au rendez-vous de la cathédrale? —Certainement, monsieur, et j'ai donné brièvement à Adèle l'indication des réponses qu'elle aurait à faire devant la cour d'assises.

—L'avez-vous revue depuis? —Une seule fois, monsieur. Après le procès, elle s'est crue sauvée et, oubliant mes recommandations, elle est venue glisser un mot sous ma porte. J'ai vu ainsi qu'elle était dans un bureau de placement, rue des Trois-Pavés-Ronds, et j'ai pu avoir une dernière entrevue avec elle. C'est moi-même qui lui avais indiqué ce bureau, autrefois, dans le cas où elle aurait quitté sa place.

—C'est bien là, dans ses grandes lignes, le système que vous adoptez? —Ce n'est pas un système, c'est la vérité vraie.

—C'est bien. Nous allons entendre la fille Cheminais.

Dorizon haussa les épaules et écarta les bras en signe de résignation.

—Je vous le répète, monsieur, si sa colère n'est pas calmée, ne vous fiez pas à cette fille.

M. Chazotte, sèchement: —Je sais ce que j'ai à faire. Je vous dispense de vos conseils. Puis, appuyant sur son bouton électrique, il lança dans l'antichambre un carillon argentin. Graffe se fit pas attendre. —Faites venir la fille Cheminais.

Dans l'antichambre, la conversation avait sans doute roulé sur les méfaits de Bachelin-Dorizon. Oubliant la différence de leurs conditions sociales, la maîtresse et la domestique avaient dû se faire de mutuelles confidences... Quand Adèle parut, elle avait le visage empourpré; son exaspération était au comble.

Dès qu'elle eut fait un pas dans le cabinet, loin d'être désarmée par l'attitude humble et le regard repentant de son amant, elle lui montra le poing et reprit ses invectives: —Tu te repentiras de m'avoir bernée de la sorte, scélérat!... Ah! tu as beau me faire tes yeux doux! Je n'ai plus rien de commun avec toi; et je vais tout dire!

Dorizon allait répondre. Le greffier, vivement intéressé, avait suspendu un instant ses écritures... Mais le juge d'instruction, d'un accent impérieux, ordonna: —Silence, Dorizon!

Adèle s'était assise devant le bureau du magistrat instructeur. —Fille Cheminais, dit M. Chazotte, je ne vous fais pas jurer une seconde fois de dire la vérité; vous continuerez votre déposition sous la foi du serment que vous avez prêté tout à l'heure.

La domestique, étouffant un douloureux soupir, fit un signe de respectueuse soumission. Ses cheveux roux et son visage amaigri de ressentiments répétés à grand-peine flambaient violemment sous la ruche tuyaillée de son bonnet blanc.

Le greffier, tout en griffonnant les préliminaires de la confon-

tation, faisait une légère moue. Evidemment s'il eût été à la place de l'inculpé, il n'eût jamais abandonné une femme légitime telle que Mme de Beaugency pour des maîtresses comme la domestique de Mme Langlade.

—Cet homme, pensait le scribe en faisant grincer sa plume, n'a pas le sens du beau; il ne saurait donc avoir celui du bien. C'est un être cynique, sans pudeur, sans vergogne. Il est capable de tout.

Le juge d'instruction, après avoir dressé mentalement son plan d'attaque, interpella Adèle: —Fille Cheminais, vous allez répondre à mes questions. Je vous recommande le plus grand calme. Si l'inculpé vous adresse la parole, n'y faites pas attention. C'est à moi seul que vous avez affaire.

La domestique lança encore un regard menaçant à Dorizon, et, d'un ton agressif, déclara: —Je suis prête.

XVII

Après la nouvelle de l'arrestation de l'assassin, triomphalement apportée par Brisefer, la soirée s'acheva, à la villa des roses, au milieu d'une allégresse qu'on n'y connaissait plus depuis bien longtemps. L'ancien sergent, févreusement interrogé, eut bientôt raconté tous les détails qu'il con-

naissait. Il avait rencontré son amant, l'inspecteur de police, quelques mots, lui avait confié que les magistrats étaient enfin rendus à l'évidence; qu'ils venaient de mettre main sur l'amant d'Adèle, mystérieux homme aux larges épaules. Une perquisition opérée chez cet individu avait amené découverte d'une des émeraudes du collier.

Graffe prévoyait que l'homme arrêté, dont la prudence, le sang froid et l'habileté n'étaient pas discutables, devait avoir en réserve quelque alibi, ou tout au moins quelque explication plausible. Mais, cette fois, on tenait la bonne piste et on ne la lâchait pas.

Koland s'empressa d'envoyer une dépêche à sa mère. Ne pouvant rien lui apprendre d'absolument précis, à son d'écrit recommandé par Graffe, il annonça seulement qu'on avait enfin trouvé la personne qu'on cherchait depuis longtemps; une lettre suivit et donnerait plus de détails. Tout allait pour le mieux!

Le colonel voulait qu'un tégramme semblable fut adressé à Pascal. Puis, sans retard, les deux lettres complémentaires furent écrites et jetées à la poste.

Une subite détente s'était produite dans les esprits. L'assassin arrêté et recon-

naissait. Il avait rencontré son amant, l'inspecteur de police, quelques mots, lui avait confié que les magistrats étaient enfin rendus à l'évidence; qu'ils venaient de mettre main sur l'amant d'Adèle, mystérieux homme aux larges épaules. Une perquisition opérée chez cet individu avait amené découverte d'une des émeraudes du collier.

Graffe prévoyait que l'homme arrêté, dont la prudence, le sang froid et l'habileté n'étaient pas discutables, devait avoir en réserve quelque alibi, ou tout au moins quelque explication plausible. Mais, cette fois, on tenait la bonne piste et on ne la lâchait pas.

Koland s'empressa d'envoyer une dépêche à sa mère. Ne pouvant rien lui apprendre d'absolument précis, à son d'écrit recommandé par Graffe, il annonça seulement qu'on avait enfin trouvé la personne qu'on cherchait depuis longtemps; une lettre suivit et donnerait plus de détails. Tout allait pour le mieux!

Le colonel voulait qu'un tégramme semblable fut adressé à Pascal. Puis, sans retard, les deux lettres complémentaires furent écrites et jetées à la poste.

Une subite détente s'était produite dans les esprits. L'assassin arrêté et recon-